



Programme des Nations Unies  
pour l'environnement



Organisation des Nations Unies pour  
l'alimentation et l'agriculture



Distr.  
GENERALE

UNEP/FAO/PIC/INC.3/1  
28 novembre 1996

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMITE DE NEGOCIATION INTERGOUVERNEMENTAL  
CHARGE D'ELABORER UN INSTRUMENT INTERNATIONAL  
JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT PROPRE A ASSURER  
L'APPLICATION DE LA PROCEDURE DE CONSENTEMENT  
PREALABLE EN CONNAISSANCE DE CAUSE DANS LE CAS  
DE CERTAINS PRODUITS CHIMIQUES ET PESTICIDES  
DANGEREUX QUI FONT L'OBJET DU COMMERCE INTERNATIONAL

Troisième réunion  
Genève, 26-30 mai 1997

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour;
  - b) Organisation des travaux.
3. Elaboration d'un instrument international juridiquement contraignant propre à assurer l'application de la procédure de consentement préalable en connaissance de cause dans le cas de certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international.
4. Questions diverses.
5. Adoption du rapport.
6. Clôture de la réunion.

-----

de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.